

**POUR PLUS DE PHOTOS AINSI QUE LE CONTROLE
TECHNIQUE, CONSULTEZ NOTRE SITE www.alcopa-auction.fr**

CONDITIONS DE VENTE

Pour participer aux ventes aux enchères, il faut impérativement être muni de :

Pour les particuliers

- De votre pièce d'identité
- D'une caution par véhicule adjudgé effectuée par Carte bancaire pour un montant de 500 euros pour toute adjudication inférieure à 8000 euros et de 800 euros pour toute adjudication égale ou supérieur à 8000 euros

Pour les professionnels

- D'une pièce d'identité du gérant
- D'une caution par véhicule adjudgé effectuée par chèque de société à l'ordre de ALCOPA AUCTION ou par Carte bancaire pour un montant de 500 euros pour toute adjudication inférieure à 8000 euros et de 800 euros pour toute adjudication égale ou supérieur à 8000 euros
- D'un extrait KBIS de moins de 3 mois

FACTURATION VEHICULES

Le véhicule est adjudgé en euros et TTC au plus offrant (hors frais de vente). Les frais légaux en sus du montant de l'adjudication sont de 11% soit 13.20 % TTC (avec un minimum de 360 euros ttc soit 300 euros hors taxe)

+185 euros TTC pour les particuliers (83.61 euros HT) ou 160 euros TTC pour les professionnels (133.33 euros HT).

Les frais de vente judiciaire sont de 12 % soit 14.40 % TTC

La TVA au taux de 20 % est incluse dans le montant de l'adjudication et des frais de vente.

FACTURATION MATERIELS :

Mises à prix et adjudications en hors taxe, frais 12%/HT, TVA et frais de dossier en SUS (avec un minimum 50 euros hors taxe)

Ventes judiciaires en TTC, frais légaux à 14.40 %/TTC

+100 euros TTC pour les particuliers (80 euros HT) ou 75 euros TTC pour les professionnels (62.50 euros HT).

L'adjudicataire est propriétaire et responsable de son achat dès l'adjudication. Il dispose de 3 jours pour le récupérer. Au-delà, il lui sera facturé 20 € TTC par jour de frais de gardiennage. L'enlèvement du véhicule ne pourra avoir lieu qu'après règlement intégral de l'achat.

La responsabilité de l'assurance incombe à l'acheteur dès l'adjudication.

Un prélèvement par véhicule adjudgé sera effectué par carte bancaire, d'un montant de 500 euros pour toute adjudication inférieure à 8000 euros et de 800 euros pour toute adjudication égale ou supérieur à 8000 euros.

COMMENT REGLER VOTRE ACHAT

Dès l'adjudication, l'enchérisseur s'engage à régler dans les trois jours de l'adjudication, le solde du montant dû par chèque de banque (Chèque certifié par la banque) à l'ordre de ALCOPA AUCTION ou par virement bancaire

Par mesure de sécurité, aucun règlement en espèces ne sera accepté

POUR REPARTIR AVEC LE VEHICULE

L'adjudicataire est propriétaire et responsable de son achat dès l'adjudication. Il dispose de 3 jours pour le récupérer. Au-delà, il lui sera facturé 20 € TTC par jour de frais de gardiennage. L'enlèvement du véhicule ne pourra avoir lieu qu'après règlement intégral de l'achat. La responsabilité de l'assurance incombe à l'acheteur dès l'adjudication.

SANS REGLEMENT DANS UN DELAI DE 7 JOURS, LE VEHICULE SERA REPASSE EN VENTE, ET LA CAUTION PERDUE

ENCHERES EN DIRECT VIA WWW.INTERENCHERES-LIVE.COM

(majoration de +24 EUR HT par véhicules soit +30 EUR TTC).

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique à [SVV et SCP] tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. [SVV et SCP] se réservent de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez [SVV et SCP], si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de +24 EUR HT par véhicules (soit +30 EUR TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge [SVV et SCP] de toute responsabilité concernant l'envoi.

ORDRES D'ACHAT SECRETS VIA INTERENCHERES-LIVE.COM

(majoration de +24 EUR HT par véhicules soit +30 EUR TTC).

[SVV et SCP] n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via www.interencheres-live.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par un intervalle de 100 euros. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez [SVV et SCP], si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de +24 EUR hors taxes par véhicules (soit +30 EUR TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge [SVV et SCP] de toute responsabilité concernant l'envoi.